



Daniel Paul Schreber (1842-1911). Photo tirée de *Ornicar ?* n°28, janvier 1984.

SESSION 2023-2024

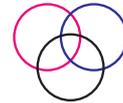
**COMMENT
S'ORIENTER
DANS LA CLINIQUE
DES PSYCHOSES**

Renseignements : Éric Zuliani ; ericzuliani@orange.fr ;
06 72 15 52 65

**LA SECTION CLINIQUE
DE NANTES**

www.sectioncliniquenantes.fr - uforca.nantes@gmail.com - 06 72 15 52 65
1 rue Marcel Schwob 44100 Nantes

UFORCA - Pour l'université Populaire Jacques-Lacan
Sous les auspices du Département de Psychanalyse, Université Paris VIII



Séminaire théorique : Lecture de J. Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » (1958), *Écrits*, Seuil, 1966.

Séance 1, novembre 2023 : Vers Freud, Psychologie/Analyse linguistique, p. 531 à 540.

L'hallucination selon Lacan

par Éric Zuliani

Pour commenter cette première partie, je me suis aidé de deux textes. Le premier se trouve dans *Cahiers*, qui était le bulletin de notre région Val-de-Loire et Bretagne. Ce texte s'intitule « Le sujet et la voix »¹. Le second est un passage du cours de l'orientation lacanienne de Jacques-Alain Miller, le premier, qui s'intitule « Scansions dans l'enseignement de Lacan » (1981-1982), où il revient sur l'hallucination "true".

Une rectification épistémologique

« D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » a été écrit entre décembre 1957 et janvier 1958, années durant laquelle il tient son Séminaire sur les formations de l'inconscient (1957-1958). Comme il est indiqué sous le titre, cet article contient « le plus important » du séminaire qu'il a tenu en 1955-1956 sur les psychoses.² Nous sommes

¹ J.-A. Miller, « Le sujet et la voix », *Cahier* n° 7, Bulletin de l'ACF en VLB, automne 1996, p. 12 à 44.

² Pour situer cet écrit de Lacan, je renvoie à l'intervention de J.-L. Gault du 27 janvier 2024 dont on trouvera le texte *on line* :

donc après un peu moins de 70 ans de l'écriture de ce texte, et évidemment on pourrait penser que la psychiatrie s'appuyant sur la psychologie a fait depuis des progrès. Il n'en est rien et la lecture de ce texte décrit ce que sont encore aujourd'hui et pour un bout de temps à la fois la psychiatrie et la psychologie : pré-freudiennes. On peut dire que par deux fois, en 1946 dans son « Propos sur la causalité psychique » puis dans ce texte, Lacan propose à la psychiatrie une thèse forte, radicale, qui ne souffre pas de tiédeur, qui vise le fondement de toute appréhension du phénomène de la folie. En 1946, la thèse est celle-ci : il y a une causalité spécifique à la folie, elle est psychique, et la folie se vit tout entière dans le registre du sens. En 1958, elle est celle qui suit, et elle concerne le phénomène de l'hallucination : « Nous osons en effet mettre dans le même sac, si l'on peut dire, toutes les positions qu'elles soient mécanistes ou dynamistes en la matière, que la genèse y soit de l'organisme ou du psychisme, et la structure de la désintégration ou du conflit, oui, toutes, si ingénieuses qu'elles se montrent, pour autant qu'au nom du fait, manifeste, qu'une hallucination est un *perceptum* sans objet, ces positions s'en tiennent à demander raison au *percipiens* de ce *perceptum*, sans que quiconque s'avise qu'à cette requête, un temps est sauté, celui de s'interroger si le *perceptum* lui-même laisse un sens univoque au *percipiens* ici requis de l'expliquer. »³ En 1946 comme dans ce texte, il s'agit pour Lacan d'opérer une rectification épistémologique. Certes l'hallucination est une perception sans objet, et Lacan ne le conteste pas. Mais demander raison de ce phénomène au *percipiens* mène à une impasse. Lacan va proposer, à partir du même phénomène un autre point de vue.

Le titre de ce texte de 1958 est prometteur, puisque non seulement il parle de la psychose, mais aussi de son traitement possible, accent de prudence. Cependant, entre la psychose et son traitement, il y a une « question préliminaire » que l'on ne trouve formulée qu'à la fin du texte et qui est la suivante : « Nous laisserons là pour le moment cette question préliminaire à tout traitement possible des psychoses, qui introduit, on le voit, la conception à se former de la manœuvre, dans ce traitement, du transfert. »⁴ Lacan ne répond donc pas à cette question, mais il nous reviendra de mesurer ce que ce texte peut donner comme orientation dans la clinique des psychoses et au-delà pour l'expérience humaine.

Le texte est composé cinq parties : *Vers Freud*, temps pré-freudien de la conception de la psychose ; *Après Freud*, c'est-à-dire ce que les post-freudiens ont tiré de l'œuvre de Freud à propos de la psychose ; *Avec Freud* ou qu'obtient-on quand on fait un retour à Freud et à sa découverte de l'inconscient ; IV : *Du côté de Schreber* — je rappelle ici que dans les premières lignes de ce texte Lacan recommande la lecture des *Mémoires d'un névropathe* et pas qu'aux débutants —, c'est ici un long commentaire du cas Schreber ; et enfin le *Post-Scriptum* qui tire les conséquences des développements antérieurs concernant la doctrine du signifiant et le statut de l'Autre.

³ J. Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 532.

⁴ Ibid., p. 583.

Partir de l'hallucination

On peut dire que cette première partie n'est pas psychanalytique en tant que telle. Elle concerne plutôt les rapports du sujet au langage et c'est par l'hallucination que Lacan entend éclairer que la folie doit s'examiner dans le registre de ces rapports. Il y est question de l'incidence du langage et de ce qu'on peut apprendre du phénomène hallucinatoire, à condition de ne pas mettre « les bancs de l'école » entre nous et le fou, c'est-à-dire l'enseignement scolastique, l'École avec un grand E, et le sens commun (l'école avec un petit e). Autrement dit, Lacan propose de s'en tenir à la façon dont le patient lui-même peut témoigner du phénomène dont il est le siège. Et à partir du témoignage du patient, principalement de Schreber, à partir aussi de ce que certains psychiatres ont pu mettre à jour, comme Seglas, à propos de l'hallucination psychomotrice verbale, ou encore à partir de la présence paradoxale d'hallucinations chez les sourds-muets, Lacan fait surgir une autre conception de l'hallucination. Tous ces témoignages ou approches originales de l'hallucination seront versées au dossier de cette rectification épistémologique.

Une odeur de grailon

« Un demi-siècle de freudisme appliqué à la psychose laisse son problème encore à repenser, autrement dit au *statu quo ante*. » Disons qu'encore aujourd'hui les conceptions psychologique et psychiatrique de la psychose restent pré-freudiennes. Elles s'enfoncent toujours plus dans l'impasse que représente l'organicisme ; elles considèrent toujours que l'hallucination est une perception sans objet, certes, mais en maintenant leur attention sur le sujet percevant. Lacan note que si du côté de la *physis*, domaine où les choses relèvent de la nature, il y a bien eu une coupure épistémologique donnant lieu à la science et à son régime tels qu'on les connaît et les vit, du côté de l'*anti-physis*, le vivant et les choses qui relèvent spécifiquement de l'expérience humaine, il n'en est rien : pas de coupure épistémologique. Dans cette appréhension du vivant, par exemple, la psychologie reste tributaire de la scolastique, produisant des spéculations intellectuelles relevant toutes de l'aristotélisme. Lacan use d'une métaphore « culinaire » qui aboutit, quelque chemin que l'on prenne dans cette veine, à la cervelle. Bien que se parant des habits de la science, l'usage actuel de l'imagerie cérébrale par exemple, cette approche reste tributaire des spéculations intellectuelles, de pétitions sensualistes et de correctifs boiteux concernant les effets subjectifs. Lacan finit ce premier point par une remarque où il se demande si le sujet de l'intelligence est le même que le sujet affecté.

Le *perceptum*, condition du *percipiens*

Dans le deuxième point, Lacan entre dans le vif du phénomène de l'hallucination. Ce que l'on apprend sur les bancs de l'école, et qui rejoint le sens commun, est que l'hallucination, perception sans objet, est sous-tendue par une pétition de principe qui définit le statut premier du sujet (*percipiens*) d'être unifié, ayant pour fonction d'unifier l'objet perçu (*perceptum*) ; le médium en sont les sens. Le *percipiens* prend sa mesure et sa normalité au regard de la réalité. Dans cette conception l'accent est mis sur un sujet relevant de l'erreur voire du déficit. Lacan considère alors que toutes les conceptions sont certes différentes,

ingénieuses pour certaines, mais qu'elles relèvent toutes d'un même principe : demander raison au sujet de ce phénomène. Or, dit Lacan, on oublie d'examiner un fait : « Le *perceptum* lui-même laisse-t-il un sens univoque au *percipiens* ici requis de l'expliquer ? » Lacan introduit donc le registre du sens, qui est comme une clé qui ouvre un tout un autre champ de considérations qu'il va délinéer, à partir de l'acte d'ouïr, de l'interlocution et du rapport que l'on entretient à sa propre parole. Concernant l'hallucination en tant que telle, il convoque la présence d'hallucinations chez les sourds muets et la subtilité clinique de Séglas.

L'acte d'ouïr démontre que le sujet varie relativement au *perceptum*, selon qu'il se règle sur la cohérence de la chaîne signifiante, se trouve être dans une position de suspens, attendant le terme d'une phrase ou encore se réglant sur l'aspect sonore, voire acoustique de ce qui se dit.

L'interlocution, quant à elle, démontre que quand quelqu'un vous parle, ce fait commande votre écoute. Le sujet est sous le coup d'une suggestion « à laquelle il n'échappe qu'à réduire l'autre à n'être que le porte-parole d'un discours qui n'est pas le sien où d'une intention qu'il y tient en réserve. »

Le rapport que l'on entretient avec sa propre parole, à présent : on dit communément que l'on ne saurait parler sans s'entendre, mais qu'aussi à s'écouter on se divise. Lacan repousse ces phénomènes comme simplement acoustiques. Des expériences psychologiques démontrent qu'en effet le sujet se perd dans sa parole quand on lui fait entendre sa propre voix, par exemple, avec un léger décalage.

Séglas et Cramer

Avec Séglas⁵, Lacan fait valoir un pas meilleur du côté des cliniciens. Séglas (1856-1939) a découvert un phénomène lié à l'hallucination qui l'a conduit à parler d'hallucination motrice verbale. Il y a chez ce psychiatre du début du XXe une sensibilité à la question de la fonction du langage : « Il n'est possible d'entrer en communication avec le malade que par un seul procédé qui est le langage sous ses différents modes, et, chez l'aliéné comme chez l'homme sain, ce sera toujours par l'intermédiaire du langage, parole, écriture, gestes, que se traduiront au dehors les modifications de la pensée et les différentes émotions. » La trouvaille de Séglas est d'extraire l'hallucination du domaine de la sensation pour l'installer dans le registre du langage ; c'est ce que retiendra Lacan.

« Le malade, au bout d'un certain temps, est devenu tellement auditif, qu'il ne peut penser sans entendre formulée nettement à ses oreilles sa propre pensée ». « Telle patiente mélancolique entendra le mot « maudite » et le verra écrit sur sa porte en lettres de feu. »

« Ce n'est pas une voix, c'est une suggestion, c'est une pensée sans bruit, c'est une voix intérieure que la chair et le sang ne comprennent pas, c'est une voix muette. »

« Si l'élément moteur est peu marqué dans l'hallucination psychique, il est très sensible et même objectivable pour l'observateur dans les hallucinations psychomotrices verbales

⁵ On se référera au texte de notre collègue, Philippe La Sagna, « Séglas et le système de l'Autre Méchant » : <https://www.cairn.info/revue-la-cause-freudienne-2010-1-page-201.htm>.

kinesthésiques à travers les mouvements du larynx perceptibles par le clinicien. Le malade articule réellement des paroles, parfois de façon audible. Il peut, par exemple, dire qu'on a mis « un téléphone dans son gosier ».

*L'hallucination chez les sourds-muets*⁶. L'interrogatoire suivant va éclairer dans quelles circonstances apparaissent ses hallucinations auditives ; l'interrogatoire s'est fait par écrit, aussi bien les questions de A. Cramer que les réponses du malade.

« Q. – Vous dites que vous entendez crier : Prince. Qui crie ?

R. – Cet appel, je ne l'ai pas entendu ; j'ai lu les pensées.

Q. – Vous avez dit ; on crie : Prince, Empereur ?

R. – Comme on peut entendre partout : « c'est lui le Prince, c'est lui l'Empereur ».

Q. – Qui dit cela ?

R. – Je l'entends partout, je l'entendais déjà lorsque j'étais enfant.

Q. – Mais comment pouvez-vous donc entendre puisqu'habituellement vous n'entendez rien ?

R. – Je n'entends pas ; ce sont seulement les pensées.

Q. – Mais des pensées, ça ne s'entend pas ?

R. – Elles sont amplifiées par la machine.

Q. – Quelle machine ?

R. – La machine enregistre les pensées très exactement, comme un télégraphe. — ou bien ça peut encore fonctionner à la manière d'un téléphone.

Q. – Lorsque vous lisez un livre, que se passe-t-il ?

R. – J'espère pouvoir le comprendre.

Q. – Que fait alors la machine ?

R. – La machine enregistre les pensées.

Q. – Comment le savez-vous ?

R. – Je le suppose

Q. – Pour quelles raisons ?

R. – L'homme ne peut pas tout savoir.

Q. – Mais savez-vous ce que vous lisez ?

R. – Pourquoi pas ? Avec la machine, tout est possible.

Q. – Lorsque vous entendez crier : Prince ou Empereur, est-ce que vous percevez un son ?

R. – Non, ce n'est que de l'air, un souffle d'air, certainement par des moyens magiques. (Il fait avec les mains des mouvements autour de la bouche).

Q. – Est-ce une voix d'homme ou une voix de femme qui crie : Empereur ?

R. – Je n'entends pas la voix, je réalise seulement que cela provient de la bouche. »

Incidence du signifiant

À partir de tous ces phénomènes, Lacan procède à une analyse structurale de l'hallucination, c'est-à-dire en référence à la structure du langage.

⁶ A. Cramer, « A propos des hallucinations chez les sourds-muets malades mentaux », *Analytica* vol. 28, Cahiers de recherche du Champ freudien, Paris, Navarin éditeur, 1982, p. 7 à 28.

L'hallucination révélée, parfois avouée par le truchement de la parole, relève du registre du signifiant. Le perçu, certes véhiculé par les sens, est avant tout structuré comme un langage, et a à voir avec le sens. C'est le perçu qui domine et a pour effet de diviser le sujet, de le plonger dans l'équivoque. Voici la façon dont il précise la chose à la page 556 : « On y touche aussi cet effet qu'a tout signifiant une fois perçu de susciter dans le *percipiens* un assentiment fait du réveil de la duplicité cachée du second (le sujet) par l'ambiguïté manifeste du premier (le signifiant). Bien entendu tout ceci peut être tenu pour effets de mirage dans la perspective classique du sujet unifiant. » Cette conception fait aussi apparaître la voix, l'objet voix, indifféremment du *sensorium*, d'où la voix présente chez les patients de Cramer notamment.

Le paradoxe de l'écoute de sa propre parole n'est saisissable, au plus pur, que dans le phénomène de la voix psychotique, en tant qu'il s'agit de la propre parole du locuteur, du sujet. Lacan pose la question de savoir comment appréhender que la production de paroles par le sujet, pour que cette parole lui vienne du dehors comme portée par des voix. Et c'est là qu'il produit, à la fin de cette partie, « le point crucial où réside » le ressort de l'hallucination qui est donc indifférente au *sensorium* (siège de la sensation) et qu'il cerne en trois points :

- 1) celle-ci (la chaîne signifiante) s'impose par elle-même au sujet dans sa dimension de voix ;
- 2) elle prend comme telle une réalité proportionnelle au temps parfaitement observable à l'expérience, que comporte son attribution subjective ;
- 3) sa structure propre en tant que signifiant est déterminante dans cette attribution qui, dans la règle, est distributive, c'est-à-dire à plusieurs voix, donc qui pose comme telle le *percipiens*, prétendu unifiant, comme équivoque.

Pour rendre compte du phénomène hallucinatoire de la bonne manière et suivant Lacan, il faut nouer les registres du signifiant et de la voix, laissant le registre du *sensorium* : voilà pourquoi on peut dire que l'hallucination est verbale et non auditive. « Une chaîne signifiante prend comme telle une réalité proportionnelle au temps, parfaitement observable à l'expérience, que comporte son attribution subjective. ». Le sujet psychotique prend en effet le temps, en faisant silence par exemple, pour entendre la voix qui lui parle. Les praticiens notent des temps de latence avant une réponse d'un patient ou encore des phénomènes d'invasion qui empêchent le sujet de parler. De même l'attribution subjective de la phrase peut demander un temps, rester en suspens. De plus, la chaîne signifiante peut être attribuée à plusieurs, que ce soit à plusieurs voix qui sont entendues, ou que ce soit le dialogue du sujet avec la voix qu'il entend. Ce que démontre l'expérience du psychotique, c'est la distribution et la fragmentation de l'attribution subjective de la chaîne signifiante, c'est-à-dire la distribution de son énonciation.

Truie !

L'hallucination *Truie*⁷ vient en exemple de ces trois points me semble-t-il, où se pose la question d'une chaîne signifiante qui prend valeur de voix et qui oscille dans son attribution subjective. Commençons par situer quelques éléments du contexte et des circonstances. Il s'agit d'un exemple extrait d'une présentation de malades au cours de laquelle Lacan débusque cette hallucination. La malade est la fille d'une mère avec laquelle elle vit une sorte de « couple psychologique »⁸, un délire à deux qui les mettent en opposition avec ce qu'on appelle le voisinage. Lors d'une rencontre avec ce voisinage, représenté par un ami de la voisine, se produit ce que la patiente rapporte dans la présentation de malades : elle a été insultée par ce voisin, qui lui aurait lancé ce mot : *Truie !* Elle avoue avoir eu auparavant la pensée allusive, articulée silencieusement : *Je viens de chez le charcutier*. Lacan relève d'abord que nous avons un enchaînement signifiant, composé en une phrase fait de deux segments. Cette chaîne langagière est distribuée et attribuée subjectivement, puisque la première partie de cette chaîne est attribuée par la patiente à elle-même et que sa seconde partie est attribuée à l'ami de la voisine. La première, celle que la malade s'attribue à elle-même est anodine bien que, dans le contexte, un peu étrange. Mais il y a une rupture qui fait qu'une partie de cette chaîne signifiante lui revient du dehors, comme prononcée par cet homme. Nous avons là un phénomène de séparation de la voix qui a l'avantage ici d'être incarné par un homme : ceci illustre le « à plusieurs voix ». La chaîne signifiante se trouve rompue et organisée en un dialogue un peu spécial composé d'une allusion et d'une invective. La patiente elle-même témoigne qu'il s'agit d'une allusion, car malgré le « je », qui parle ? Elle-même, le voisin, la mère ? La phrase flotte quant à son attribution. Le « Je » de la phrase est équivoque.

L'invective quant à elle est plus sûrement attribuée : ça vient de l'autre. La certitude, dans l'attribution subjective, marque le fait que la patiente dit avoir été injuriée par ce voisin, en contre-point de l'équivoque et de l'incertitude de qui dit « je ». Lacan précise : « Il apparaît ainsi que le *je*, comme sujet de la phrase en style direct, laissait en suspens la désignation du sujet parlant, conformément à sa fonction dite de *shifter* [*un embrayeur, un élément qui articule l'énoncé à l'énonciation*] linguistique, aussi longtemps que l'allusion restait elle-même oscillante. » Mais plus loin il indique : « Cette incertitude [*l'incertitude qui porte sur la référence du sujet parlant*] prit fin, passée la pause, avec l'apposition du mot truie. » Autrement dit, c'est à partir de l'émergence du mot truie comme venant de l'Autre, que l'incertitude qui porte sur la référence du sujet se trouve arrêtée : le suspens et la perplexité prennent fin. L'invective n'est pas la même chose qu'un discours articulé. Elle vise à saisir le sujet non pas dans son statut de sujet du signifiant, mais plutôt dans son être. C'est la valeur que Lacan donne ici à la jaculation, dans l'amour notamment – « Je te mange – Chou ! », en disant que ce mot se fait entendre à la place de ce qui n'a pas de nom, à la place où l'objet indicible est rejeté dans le réel. Lacan rappelle à cette occasion que la patiente a craint de se trouver mise en pièces par sa belle famille de paysans qui aurait voulu dépecer comme un cochon. C'est donc dans son statut d'objet qu'elle est visée par ce signifiant. Et Lacan précise

⁷ J. Lacan, « Question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », op. cit., p. 534 et 535.

⁸ J. Lacan, « Motif du crime paranoïaque : le crime des sœurs Papin », *Premiers écrits*, Paris, Seuil, p. 101.

à la page 535 : « Ce nom se détache d'elle par le tiret de la réplique, opposant son antistrophe de décri au maugrément de la strophe. » Le sujet grommelle son *Je viens de chez le charcutier*, et à cette strophe s'oppose l'antistrophe de l'invective.

Une remarque : on peut mettre au regard de la certitude de la patiente d'avoir été insulté par une personne précise, l'incertitude de la phrase maugrée, mais aussi l'incertitude de savoir ce que tout cela signifie : ce n'est pas clair. Et Lacan de dire alors : « L'effet de signification anticipe sur le développement de la signification. Il s'agit en fait d'un effet du signifiant, pour autant que son degré de certitude prend un poids proportionnel au vide énigmatique qui se présente d'abord à la place de la signification elle-même. » On est certain qu'il y a une signification, mais on ne sait pas laquelle.

Témoignage : Schreber

Le point 5 est consacré à Schreber, non pas en partant de la façon dont Freud a lu Schreber, mais en portant une lumière directe sur le fait que dans son témoignage on trouve, là aussi, des phénomènes hallucinatoires « qui ont structure de parole, en tant que cette structure est déjà dans le *perceptum* », s'appréhendant donc parfaitement dans le cadre des relations du sujet au signifiant. C'est Schreber lui-même qui, pour parer aux effets délétères de la maladie réordonne la langue elle-même, réordonnement consistant en phénomène de code et en phénomènes de message, sur lesquels nous reviendront au cours de nos samedis. Disons que Schreber produit tout un effort pour constituer une néo-langue et, pour se faire, constitue un néo-code. Il est aussi sujet à des phrases interrompues qui là s'inscrivent dans un lien avec Dieu, et qui relèvent eux de phénomènes de message.

Comme pour l'hallucination Truie, Lacan lit les hallucinations de Schreber comme prises dans un schéma, certes atypique, mais tout de même schéma de communication. Les phrases interrompues sont portées par la voix du partenaire Dieu, elles sont harcelantes, offensantes et nécessitent de la part de Schreber une « réplique » car ces phrases le « provoquent ». Lacan note qu'en lisant les Mémoires de Schreber on y lit « la prédominance de la fonction du signifiant où dominant un néo-code constitué de message sur ce code et de message réduit à ce qui dans le code indique le message. »

L'organicité dans la folie

Je termine sur un propos que l'on retrouve à la page 540, où Lacan considère que pour saisir le phénomène de la folie on ferait mieux de se référer à la topologie de son graphe qu'à celle du système neuronal, qu'il reprend et prolonge ainsi à la page 572 : « Freud a jeté sur l'évolution elle-même du procès les premières lumières qui aient permis d'éclairer sa détermination propre, nous voulons dire la seule organicité qui soit essentiellement intéressée dans ce procès : celle qui motive la structure de la signification. »

Éric Zuliani